



NEWSLETTER SPECIALE

« Le village Préféré des Français »

Votons en masse pour notre village qui représente l'Île de France
dans l'émission « Le village préféré des Français »

C'est officiel depuis le 17 février dernier : Rochefort-en-Yvelines est en lice parmi les 14 villages de France et d'outre-Mer pour être élu « Le village Préféré des Français 2025 », programme télévisuel diffusé sur FR3 et animé par le célèbre Stéphane Bern [Découvrez et votez pour votre village préféré ! | France TV](#)





Communiquons cette bonne nouvelle autour de nous

Depuis une semaine, bon nombre d'articles sont parus dans les médias pour vanter les richesses de notre village et soutenir sa candidature.

- A la télévision

Rochefort-en-Yvelines a été présenté dans le Journal régional FR3 du lundi 17 février : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/yvelines/village-prefere-des-francais-2025-verdure-ruelles-pavees-et-chateaux-rochefort-en-yvelines-est-notre-candidate-3109852.html>

- Dans la presse

Article dans le Journal « Toutes les nouvelles » du mercredi 19 février



- A la radio

Écoutez l'interview donnée par notre maire sur ICI Paris Ile de France (ex France Bleu) vendredi 21 février au matin : <https://www.francebleu.fr/emissions/l-eco-d-ici/107-1>



- Sur le Web :

Sur l'Actu78 : [Rochefort-en-Yvelines en lice pour devenir LE village préféré des Français !](#)

Sur l'Echo Républicain : https://www.lechorepublicain.fr/rochefort-en-yvelines-78730/loisirs/a-vos-votes-pour-faire-de-rochefort-en-yvelines-le-village-prefere-des-francais_14642750/

Votons et faisons voter !

Les votes sont ouverts pendant 3 semaines, du lundi 17 février jusqu'au vendredi 7 mars 23h59. Communiquons le lien pour que Rochefort-en-Yvelines soit élu « Village Préféré des Français » : https://participez.france.tv/quiz/1557314_56/.html

On ne peut voter qu'une seule fois. Chaque vote compte. Le verdict sera donné lors de l'émission diffusée en juin prochain.



Un vote = une voix.



REMARQUE :

Certains d'entre vous ont rencontré un problème au moment du vote. Au vu de l'impossibilité de permettre à l'ensemble des votants de s'exprimer sans contrainte, le parcours de validation a été modifié par France Télévision. La **validation par adresse IP** a été réactivée (comme pour les campagnes précédentes, un vote par adresse IP), permettant ainsi d'éviter l'erreur technique rencontrée précédemment. Les votes ne sont, à partir de maintenant, plus soumis à validation par mail.

NB : Il est donc recommandé de voter depuis votre téléphone plutôt qu'en wifi si vous êtes plusieurs par foyer/bureau (si plusieurs personnes du même foyer/bureau votent sur l'adresse IP de la même box internet cela ne fonctionnera qu'une fois alors qu'avec le réseau 4G chacun son adresse IP).